

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue le **15 avril 2025 à 19:30** en la Salle du conseil située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : la mairesse, M^{me} Liza Poulin, M^{mes} Marie-Claude Perron, Nicole Ruel, Michèle Murray, Marie-Claude Collin, MM. David Malenfant, Serge Paquette, Philippe Magnenat, Francis Allaire, Patrick Marineau, Stéphane Bertrand, Stéphane Dufour et Jean-François Pinard, conseillers.

Assistent également à l'assemblée, Chantal Gauvreau, directrice générale, Simon Filiatreault, directeur général adjoint, Annie Lévesque, directrice du Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique, Patrick Lépine, directeur du Service du génie, Serge Gagnard, inspecteur aux normes professionnelles et au soutien organisationnel du Service de police, Michel Dicaire-Acosta, conseiller stratégique et relations intergouvernementales et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

À 19 h 30, Madame la Mairesse ouvre et préside la séance.

MOT DE LA MAIRESSE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

RÉSOLUTION... ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 2025-04-189

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec la modification suivante :

Ajout à l'ordre du jour :

18.1 Modification à la Politique de gestion de la rémunération des emplois non syndiqués

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION... APPROBATION – PROCÈS-VERBAL 2025-04-190 SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2025

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du **18 mars 2025**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION... AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1700 2025-04-191

Monsieur Philippe Magnenat donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1700 sur le comité exécutif** dont l'objet est de régir la tenue et la procédure des séances du comité exécutif de la Ville de Blainville et d'établir les domaines de la compétence du conseil qui lui sont délégués.

Monsieur Philippe Magnenat dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1700 sur le comité exécutif**.

AVIS DE MOTION...
2025-04-192

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1418-195

Monsieur Francis Allaire donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1418-195 modifiant le Règlement 1418 de zonage** dont l'objet est d'autoriser, de façon spécifique, l'usage « C1-08-02 Vente au détail de marchandise à prix d'escompte » et à le contingenter à 1 dans la zone M-18.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 114 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés dans **la zone concernée**.

AVIS DE MOTION...
2025-04-193

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1659-1

Monsieur Philippe Magnenat donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1659-1 modifiant le Règlement 1659, afin d'augmenter le montant de l'emprunt à la somme de 2 100 000 \$**.

Monsieur Philippe Magnenat dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1659-1 modifiant le Règlement 1659, afin d'augmenter le montant de l'emprunt à la somme de 2 100 000 \$**.

RÉSOLUTION...
2025-04-194

**APPROBATION – PREMIER PROJET
DE RÈGLEMENT 1418-195 P1**

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à certaines modifications au *Règlement 1418 de zonage*;

ATTENDU QUE les dispositions des articles 2 et 3 de ce projet de Règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et résolu d'approuver le *Premier projet de Règlement 1418-195 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage*.

QUE ce projet soit soumis à une assemblée publique de consultation à être tenue le **13 mai 2025 à 19 h 15** au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-195

APPROBATION – RÈGLEMENT 1227-17

ATTENDU QU'en date du 18 mars 2025, le *Projet de Règlement 1227-17* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (la « Loi »);

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et résolu d'approuver le *Règlement 1227-17 modifiant le Règlement 1227 décrétant un programme de rénovation et d'agrandissement résidentiel pour les propriétés construites depuis au moins vingt (20) ans dans certains secteurs de la Ville ainsi que de transformation d'une résidence unifamiliale isolée en habitation intergénérationnelle, régissant les conditions et les modalités d'application de ce programme et prévoyant un crédit de taxes foncières pour le soutenir.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-196

APPROBATION – RÈGLEMENT 1378-6

ATTENDU QU'en date du 18 mars 2025, le *Projet de Règlement 1378-6* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes (la « Loi »)*;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'approuver le *Règlement 1378-6 modifiant le Règlement 1378 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-197

APPROBATION – RÈGLEMENT 1418-191

ATTENDU QU'en date du 18 février 2025, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de Règlement 1418-191 P1*;

ATTENDU QUE les dispositions des articles 2 à 4 de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE le 18 mars 2025, une consultation publique a été tenue;

ATTENDU QUE suite à cette consultation publique, le conseil municipal adoptait, le même jour, le *Second projet de Règlement 1418-191 P2*;

ATTENDU QU'aucune demande valide n'a été reçue à l'égard du *Second projet de Règlement 1418-191 P2*;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et résolu d'approuver le *Règlement 1418-191 modifiant le Règlement 1418 de zonage.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-198

APPROBATION – RÈGLEMENT 1418-192

ATTENDU QU'en date du 18 février 2025, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de Règlement 1418-192 P1*;

ATTENDU QUE les dispositions de l'article 2 de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE le 18 mars 2025, une consultation publique a été tenue;

ATTENDU QUE suite à cette consultation publique, le conseil municipal adoptait, le même jour, le *Second projet de Règlement 1418-192 P2*;

ATTENDU QU'aucune demande valide n'a été reçue à l'égard du *Second projet de Règlement 1418-192 P2*;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu d'approuver le *Règlement 1418-192 modifiant le Règlement 1418 de zonage*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-199

APPROBATION – RÈGLEMENT 1422-1

ATTENDU QU'en date du 18 mars 2025, le conseil municipal adoptait le *Projet de Règlement 1422-1*;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15;

ATTENDU QUE ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu d'approuver le *Règlement 1422-1 modifiant le Règlement 1422 sur les dérogations mineures*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-200

APPROBATION – RÈGLEMENT 1423-44

ATTENDU QU'en date du 18 mars 2025, le conseil municipal adoptait le *Projet de Règlement 1423-44*;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15;

ATTENDU QUE ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu d'approuver le *Règlement 1423-44 modifiant le Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-201

APPROBATION – RÈGLEMENT 1600-4

ATTENDU QU'en date du 18 mars 2025, le *Projet de Règlement 1600-4* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (la « Loi »);

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'approuver le *Règlement 1600-4 modifiant le Règlement 1600 décrétant un programme d'aide financière pour la rénovation commerciale et pour le remplacement d'enseignes détachées*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-202

APPROBATION – RÈGLEMENT 1608-4

ATTENDU QU'en date du 18 mars 2025, le *Projet de Règlement 1608-4* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (la « Loi »);

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et résolu d'approuver le *Règlement 1608-4 modifiant le Règlement 1608 sur la gestion contractuelle*.

Madame Nicole Ruel quitte son siège à 20 h 46 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-203

APPROBATION – RÈGLEMENT 1699

ATTENDU QU'en date du 18 mars 2025, le *Projet de Règlement 1699* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (la « Loi »);

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'approuver le *Règlement 1699 décrétant l'exécution de travaux de mise aux normes du système CVCA du centre Guy-Frigon, et un emprunt de 1 085 000 \$ à cette fin*.

QUE le registre visant à recevoir des demandes pour la tenue d'un scrutin référendaire soit accessible aux personnes habiles à voter sur ledit règlement du **28 avril au 2 mai 2025** entre 9 h et 19 h à l'hôtel de ville.

QUE le Service des finances soit autorisé, dans le cadre du *Programme d'acceptation bancaire Desjardins*, à emprunter conformément à l'article 567 de la *Loi sur les cités et villes* jusqu'à 100 % du montant de l'emprunt, une fois que le règlement sera approuvé conformément à la Loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-204

**AUTORISATION DE SIGNATURE
ENTENTE DE PARTENARIAT
PARTICIPATION À LA PHASE 3 DU PROGRAMME
« SOUS LES PAVÉS » DU CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE**

ATTENDU QUE la Ville de Blainville a adopté son Plan de transition écologique, lequel prévoit augmenter la couverture végétale sur le territoire, notamment à travers des projets de déminéralisation et de plantation d'arbres;

ATTENDU QUE le **Centre d'écologie urbaine** débute un projet avec des municipalités pour les accompagner dans le développement d'une stratégie de déminéralisation participative pour le programme « *Sous les Pavés* »;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville désire adopter une vision encadrant la déminéralisation sur son territoire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et résolu d'autoriser la directrice du Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente de partenariat entre la Ville de Blainville et le **Centre d'écologie urbaine** pour la participation au programme « *Sous les pavés* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-205

**DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DU 25 MARS 2025**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu de prendre acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la réunion du **25 mars 2025** du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-206

**DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2025-00038
AMÉNAGEMENT D'UN LOGEMENT SUPPLÉMENTAIRE
AU SOUS-SOL (LOCALISATION DE LA PORTE D'ISSUE)
21, 68^E AVENUE EST
(LOT 2 271 849)**

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **25-03-06.1** du 25 mars 2025 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et résolu d'accorder au lot **2 271 849** du Cadastre du Québec (21, 68^e Avenue Est), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE, pour l'aménagement d'un logement supplémentaire au sous-sol, une porte d'issue localisée sur le mur avant**, alors que le *Règlement 1418 de zonage* prescrit que les portes d'issue doivent être localisées sur les murs latéraux ou arrière.

QUE le *Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE

M. François Laflamme

Pourquoi accepter cette dérogation mineure?

Monsieur Serge Paquette quitte son siège à 20 h 50 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-207

DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2025-00039
HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE EXISTANTE
(MARGE AVANT SECONDAIRE)
40, RUE DE BELCARO
(LOT 2 322 729)

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **25-03-06.2** du 25 mars 2025 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et résolu d'accorder au lot **2 322 729** du Cadastre du Québec (*40, rue de Belcaro*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE, pour le bâtiment principal, une marge avant secondaire de 7 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-620, de l'annexe B du *Règlement 1418 de zonage*, une marge avant minimale de 7,5 mètres est prescrite.

QUE le *Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE

Aucune intervention du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-208

DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2025-00042
AGRANDISSEMENT D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE
(MARGES LATÉRALES TOTALES)
32, RUE MICHEL-SIDRAC
(LOT 4 430 627)

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **25-03-06.3** du 25 mars 2025 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu d'accorder au lot **4 430 627** du Cadastre du Québec (*32, rue Michel-Sidrac*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE, pour l'agrandissement du bâtiment principal, des marges latérales totales de 5,4 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-609, de l'annexe B du *Règlement 1418 de zonage*, des marges latérales totales minimales de 6 mètres sont prescrites.

QUE le *Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE

Aucune intervention du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-209

DÉSIGNATION – CHEMIN DE L'ÉNERGIE
(VOIE D'ACCÈS PRIVÉE)

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et résolu de procéder à la désignation de la voie d'accès privée située entre le boulevard Céloron et le poste de compression de Trans Québec & Maritimes Inc. (TQM) sous l'appellation « *chemin de l'Énergie* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-210

OPÉRATION CADASTRALE
DEMANDE 2025-00001
LOTS PROJETÉS 6 665 902 ET 6 665 903
(61, RUE MARIE-ANTOINETTE)
CESSION DE TERRAIN / VERSEMENT D'UNE
SOMME D'ARGENT POUR FINS DE PARCS,
TERRAINS DE JEUX OU ESPACES NATURELS

ATTENDU QU'une demande de lotissement visant la création des lots **6 665 902** et **6 665 903** du Cadastre du Québec a été déposée;

ATTENDU QUE le *Règlement 1419 de lotissement* prévoit, comme condition d'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale, la cession d'un terrain d'une superficie équivalente à 10 % de la superficie totale du site faisant l'objet de l'opération cadastrale ou le versement d'une somme d'argent équivalente à 10 % de la valeur dudit site pour fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels ou une combinaison des deux (2);

ATTENDU QUE la superficie du lot projeté **6 668 903** à être mis en valeur et pouvant faire l'objet d'une contribution aux fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels équivaut à 710,7 mètres carrés.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu d'exiger comme condition d'approbation du *Plan de lotissement* visant la création des lots **6 665 902** et **6 665 903** du Cadastre du Québec préparé par Martin Blais, arpenteur-géomètre, daté du 20 janvier 2025, minute 11136, dossier 4697, le versement d'une somme d'argent équivalente à 10 % de la valeur marchande du lot 6 665 903 mis en valeur, le tout conformément aux dispositions du *Règlement 1419 de lotissement*.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à déposer le montant de la contribution au poste budgétaire 05.810.10.000 (*Fonds des parcs*).

Monsieur Serge Paquette reprend son siège à 20 h 52 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-211

PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE – DEMANDES 2024-00155, 2024-00156, 2024-
00157, 2025-00026, 2025-00027, 2025-00043, 2025-00044, 2025-00036,
2025-00037, 2025-00018, 2025-00030, 2025-00032, 2025-00031 ET
2025-00012

ATTENDU les recommandations du 25 mars 2025 du Comité consultatif d'urbanisme touchant les projets suivants :

PIIA – 2024-00155

121, boulevard de Chambéry
Nouvelle construction – Habitation multifamiliale isolée
Recommandation C.C.U. 25-03-05.1 et plans (Annexe A)

| | |
|--------------------------|---|
| PIIA – 2024-00156 | 123, boulevard de Chambéry Nouvelle construction – Habitation multifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 25-03-05.2 et plans (Annexe B) |
| PIIA – 2024-00157 | 125, boulevard de Chambéry Nouvelle construction – Habitation multifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 25-03-05.3 et plans (Annexe C) |
| PIIA – 2025-00026 | 48 à 56, rue de Bellevue Nouvelle construction – Habitation multifamiliale isolée à suites juxtaposées Recommandation C.C.U. 25-03-05.4 et plans (Annexe D) |
| PIIA – 2025-00027 | 60 à 66, rue de Bellevue Nouvelle construction – Habitation multifamiliale isolée à suites juxtaposées Recommandation C.C.U. 25-03-05.5 et plans (Annexe E) |
| PIIA – 2025-00043 | 70 à 76, rue de Bellevue Nouvelle construction – Habitation multifamiliale isolée à suites juxtaposées Recommandation C.C.U. 25-03-05.6 et plans (Annexe F) |
| PIIA – 2025-00044 | 80 à 88, rue de Bellevue Nouvelle construction – Habitation multifamiliale isolée à suites juxtaposées Recommandation C.C.U. 25-03-05.7 et plans (Annexe G) |
| PIIA – 2025-00036 | 3, rue de Chamonix Nouvelle construction – Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 25-03-05.8 et plans (Annexe H) |
| PIIA – 2025-00037 | 9, rue de Chamonix Nouvelle construction – Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 25-03-05.9 et plans (Annexe I) |
| PIIA – 2025-00018 | 10, rue de Chamonix Nouvelle construction – Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 25-03-05.10 et plans (Annexe J) |
| PIIA – 2025-00030 | 58, rue de Montjay Nouvelle construction – Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 25-03-05.12 et plans (Annexe K) |
| PIIA – 2025-00032 | 71, rue Jean-Guyon RICOCHET Enseignes murales Recommandation C.C.U. 25-03-05.13 et plans (Annexe L) |
| PIIA – 2025-00031 | 1333, boulevard Michèle-Bohec WALMART Enseignes murales Recommandation C.C.U. 25-03-05.14 et plans (Annexe M) |
| PIIA – 2025-00012 | 259, boulevard de la Seigneurie Ouest BANQUE TD Enseignes murales et détachées Recommandation C.C.U. 25-03-05.15 et plans (Annexe N) |

ATTENDU QUE ces projets sont conformes aux objectifs et critères établis au *Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu d'approuver les Plans d'implantation et d'intégration architecturale soumis dans le cadre des projets **2024-00155, 2024-00156, 2024-00157, 2025-00026, 2025-00027, 2025-00043, 2025-00044, 2025-00036, 2025-00037, 2025-00018, 2025-00030, 2025-00032, 2025-00031 et 2025-00012** sujets aux conditions formulées aux recommandations

du Comité consultatif d'urbanisme, lesquels plans sont joints à la présente résolution comme **Annexes « A à N »** pour en faire partie intégrante.

Madame Michèle Murray quitte son siège à 20 h 54 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.

Madame Nicole Ruel reprend son siège à 20 h 54 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-212

PROJET INTÉGRÉ
DEMANDE PI 2024-00154
NOUVELLES CONSTRUCTIONS
HABITATIONS MULTIFAMILIALES ISOLÉES
121 À 125, BOULEVARD DE CHAMBÉRY

ATTENDU QUE le projet intégré proposé, visant à permettre l'aménagement du site, ainsi que l'implantation de deux habitations multifamiliales isolées de 16 logements et d'une habitation multifamiliale isolée de 13 logements, correspond aux objectifs et critères du *Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*;

ATTENDU la recommandation **25-03-04.1** du 25 mars 2025 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu d'approuver les plans et les documents soumis dans le cadre de la demande **PI 2024-00154** pour le projet intégré, sujet aux conditions formulées à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, lesquels plans et documents sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Madame Michèle Murray reprend son siège à 20 h 55 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-213

PROJET INTÉGRÉ
DEMANDE PI 2025-00028
NOUVELLES CONSTRUCTIONS
HABITATIONS MULTIFAMILIALES ISOLÉES
48 À 88, RUE DE BELLEVUE

ATTENDU QUE le projet intégré proposé, visant à permettre l'aménagement du site, ainsi que l'implantation de deux habitations multifamiliales isolées de 5 logements juxtaposés et de deux habitations multifamiliales isolées de 4 logements juxtaposés, correspond aux objectifs et critères du *Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*;

ATTENDU la recommandation **25-03-04.2** du 25 mars 2025 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et résolu d'approuver les plans et les documents soumis dans le cadre de la demande **PI 2025-00028** pour le projet intégré, sujet aux conditions formulées à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, lesquels plans et documents sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-214

CONFIRMATION D'EMBAUCHE
AGENT AU MAGASIN ET AUX ACHATS
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et résolu de confirmer l'embauche de **M. Bedwich Charles** au poste permanent d'« *agent au magasin et aux achats* » au Service des travaux publics, rétroactivement au 7 avril 2025, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs.

Madame Marie-Claude Collin quitte son siège à 20 h 58 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-215

CONFIRMATION D'EMBAUCHE
CHEF DE SECTION – SERVICES AU PUBLIC
SERVICE DES LOISIRS, CULTURE, BIBLIOTHÈQUE
ET VIE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu de confirmer l'embauche de **Mme Cloé Gingras** au poste-cadre de « *chef de section – services au public* » au Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire, à compter du 26 mai 2025, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation de *six (6) mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-216

CONFIRMATION D'EMBAUCHE
POLICIERS TEMPORAIRES

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu de confirmer l'embauche de **Mme Camille Turgeon** et de **M. Alexis Mercier** aux postes de « *Policier temporaire* » au Service de police, à compter du 12 mai 2025, et ce, conditionnellement à la réussite de leur période de probation. Ces postes sont accrédités par l'Association des policiers et policières de Blainville inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-217

CONFIRMATION D'EMBAUCHE
PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL ET SVACE
SERVICE DE POLICE

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu de confirmer l'embauche de **Mme Krystelle Constantin** au poste permanent de « *préposé à l'accueil et SVACE* » au Service de police, rétroactivement au 13 avril 2025, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs.

Madame Marie-Claude Collin reprend son siège à 20 h 59 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-218

**CRÉATION D'UN NOUVEAU POSTE DE
PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL ET À L'EXPÉRIENCE CITOYENNE
AU SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DE L'EXPÉRIENCE
CITOYENNE**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et résolu de créer un nouveau poste permanent de « *préposé à l'accueil et à l'expérience citoyenne* » au Service des communications et de l'expérience citoyenne, poste accrédité par le Syndicat canadien de la fonction publique (S.C.F.P.), section locale 2229 – cols blancs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-219

**DÉPÔT – RAPPORT D'EMBAUCHES
ET LISTE DES EMPLOYÉS POUR LESQUELS
UNE FIN D'EMPLOI EST RECOMMANDÉE POUR
LA PÉRIODE DU 16 FÉVRIER AU 15 MARS 2025**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et résolu de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des ressources humaines du **Rapport des embauches** en vertu du *Règlement 1550 déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser l'engagement de personnel* pour la période du **16 février au 15 mars 2025** et d'ordonner la fin d'emploi des employés apparaissant à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-220

**AUTORISATION - PARTICIPATIONS D'ÉLUS
À DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'autoriser les membres du conseil identifiés à l'Annexe jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante à représenter la Ville aux différentes activités apparaissant à cette annexe et, le cas échéant, à ratifier ces participations.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée, le cas échéant, à rembourser aux membres du conseil leurs dépenses sur présentation des pièces justificatives et à approprier les dépenses liées à ces activités à même les postes budgétaires 02.110.00.305, 02.110.00.310 et 02.131.00.305.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-221

**OCTROI DE MANDAT – CONSEILS STRATÉGIQUES 2025
AUCOIN STRATÉGIE & COMMUNICATION**

ATTENDU la situation exceptionnelle entourant la gestion des communications;

ATTENDU le niveau d'expertise nécessaire pour traiter ce type d'intervention;

ATTENDU le volume de dossiers traités par les ressources disponibles de l'organisation;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale et mairie de faire appel à une firme spécialisée.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu de retenir les services de la firme **AUCOIN STRATÉGIE & COMMUNICATION** pour appuyer la Direction générale et mairie en conseils stratégiques et communication pour l'année 2025, conformément à son offre de services.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la ville tout document pour donner effet à la présente résolution.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.131.00.414.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-222

**OCTROI DE SUBVENTIONS
ET AIDES FINANCIÈRES**

ATTENDU la Politique municipale d'aide et de support financier actuellement en vigueur à la municipalité;

ATTENDU QUE des sommes sont disponibles à même le budget afin de soutenir financièrement des organismes, partenaires, ou citoyens dans la réalisation de projets, ainsi qu'au Fonds de l'excellence.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Michèle Murray et résolu d'autoriser ou d'entériner le versement des subventions et autres formes d'aides financières apparaissant aux deux (2) listes jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier les dépenses à même les postes budgétaires 02.110.00.693 et 02.110.00.972.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-223

**AUTORISATION DE SIGNATURE
MAINLEVÉE TOTALE
875, BOULEVARD MICHÈLE-BOHEC
LES BRASSEURS DU NORD INC.**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu que la Ville accorde une mainlevée totale de l'inscription de tous les droits hypothécaires et résolutoires créés en sa faveur aux termes de l'acte publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro **12 221 785**.

QUE la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-224

**AUTORISATION DE SIGNATURE
RÉDUCTION DE SERVITUDE ÉCOLOGIQUE
LOT 6 501 254
LES ASSOCIÉS S.A.M.Y.O. MILLE-ÎLES INC.**

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte de réduction de l'assiette de servitude écologique créée aux termes de l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro **27 716 993**, mais seulement quant au lot **6 501 254** du Cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-225

**DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES
DÉLÉGATION DE POUVOIRS
ET VIREMENTS BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des finances et trésorière de la liste des dépenses autorisées et des virements budgétaires

effectués au cours du mois de **mars 2025** en vertu de la délégation de pouvoirs contenue au *Règlement 1378 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-226

**TRANSFERT – FONDS DE STATIONNEMENT AU
FONDS POUR LE PLAN DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

ATTENDU QUE les sommes perçues et versées au *fonds de stationnement* ne peuvent servir qu'à financer des immobilisations destinées à l'amélioration de l'offre en matière de stationnements publics ou de transport actif ou collectif;

ATTENDU QU'un montant de **127 427,52 \$** est inutilisé depuis plusieurs années et qu'aucun projet précis n'est prévu dans les années à venir;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville a adopté un Plan de transition écologique (PTE) au mois de septembre 2023;

ATTENDU QU'en transférant les sommes du *fonds de stationnement* au *fonds pour le plan de transition écologique*, le montant pourra être utilisé pour les projets à venir prévus au PTE.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et résolu qu'un montant de **127 427,52 \$** soit transféré du *fonds de stationnement* (poste budgétaire 05.810.12.000) au *fonds pour le plan de transition écologique* (poste budgétaire 05.900.65.000), et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à effectuer le transfert budgétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-227

**VENTE DE DEUX CAMIONNETTES ÉLECTRIQUES NEMO
À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC DU DOMAINE VERT**

ATTENDU QUE la Ville a reçu une offre de la *Régie intermunicipale du Parc du Domaine vert* pour l'acquisition de deux camionnettes électriques qui ne sont plus nécessaires ou utiles aux activités de la Ville.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et résolu d'autoriser la vente des deux véhicules suivants, à la *Régie intermunicipale du Parc du Domaine vert*, pour un montant total de **500,00 \$ plus les taxes applicables** :

- camionnette électrique Nemo, modèle HD2, année 2009, numéro de série 2VEAB11A59A100013;
- camionnette électrique Nemo, modèle HD2, année 2009, numéro de série 2VEAB11A79A100014 (vendue pour les pièces seulement).

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier le revenu de cette vente au poste budgétaire 01.233.48.000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-228

**AUTORISATION DE SIGNATURE - AVENANT N° 1
PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LE PRÊT DE SERVICE
D'UN POLICIER DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE
DE BLAINVILLE À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC AFFECTÉ
À L'ESCOUADE RÉGIONALE MIXTE RIVE-NORD (ERM)**

ATTENDU QUE la Ville de Blainville et la Sûreté du Québec ont conclu une entente en 2021 pour le prêt de services de policiers du Service de police de la Ville de Blainville à la Sûreté du Québec affectés à l'escouade régionale mixte de la Rive-Nord (ERM);

ATTENDU QUE cette entente arrivait à échéance le 31 mars 2025;

ATTENDU QUE l'article 11.1 de l'entente prévoit que toute modification au contenu de l'entente doit faire l'objet d'un accord écrit entre les parties;

ATTENDU QUE les parties conviennent de modifier cette entente afin de prolonger celle-ci pour une période additionnelle d'un (1) an, soit du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'autoriser la directrice générale, ou en son absence le directeur général adjoint, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, l'Avenant n° 1 au *Protocole d'entente concernant le prêt de service de policiers du Service de police de la Ville de Blainville à la Sûreté du Québec affectés à l'escouade régionale mixte Rive-Nord (ERM)*, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-229

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
DOSSIER DP2025-018
FOURNITURE DE MÉLANGES BITUMINEUX PRÉPARÉS À CHAUD**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **GROUPE COLAS QUÉBEC INC.** pour la fourniture de mélanges bitumineux préparés à chaud, pour la période de mai à novembre 2025, au montant de **123 172,72 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.322.00.625.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-230

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
DOSSIER DP2025-025
DÉMOLITION DU BÂTIMENT SITUÉ 7, 70^E AVENUE OUEST**

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **GESTION MGD INC.** pour la démolition du bâtiment situé au 7, 70^e Avenue Ouest, au montant de **85 656,38 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le *surplus accumulé*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-231

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
POUR LE CONTRÔLE DES ACCÈS ET ALARMES
DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX – ANNÉE 2025**

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **LES ALARMES ET COMMUNICATIONS PROGIX LTÉE** pour le contrôle des accès et alarmes des bâtiments municipaux pour l'année 2025, au montant total de **63 259,25 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la

directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les postes budgétaires suivants :

| | |
|---------------|--------------|
| 02.413.00.531 | 3 656,21 \$ |
| 02.415.00.531 | 11 175,57 \$ |
| 02.811.00.531 | 7 576,85 \$ |
| 02.812.00.531 | 2 000,57 \$ |
| 02.816.00.531 | 19 637,73 \$ |
| 02.817.00.531 | 1 103,76 \$ |
| 02.819.00.531 | 1 506,17 \$ |
| 02.823.00.531 | 1 851,10 \$ |
| 02.824.00.531 | 3 173,31 \$ |
| 02.825.00.531 | 8 071,25 \$ |
| 02.826.00.531 | 2 345,49 \$ |
| 02.827.00.531 | 1 161,24 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-232

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
TRAVAUX DE MODERNISATION DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE
DE LA CASERNE #7 ET DU BÂTIMENT DE LA ZONE**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **REGULVAR** pour les travaux de modernisation des systèmes de contrôle, de ventilation et la prise en charge des systèmes de gestion à distance « Delta » pour la caserne #7 et le bâtiment de La Zone, au montant total de **54 153,23 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les postes budgétaires 02.812.00.531 (41 391,55 \$) et 02.823.00.531 (15 751,27 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-233

**MODIFICATION À LA RÉOLUTION 2023-09-486
DOSSIER SA2023-040 P
COLLECTE, TRANSPORT ET ÉLIMINATION DES
DÉCHETS DOMESTIQUES ET COLLECTE, TRANSPORT
ET VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES**

ATTENDU la résolution **2023-09-486** adoptée à la séance ordinaire du 19 septembre 2023, laquelle acceptait les plus basses soumissions conformes de la compagnie **ENTREPRISE SANITAIRE F.A. LTÉE (ENVIRO CONNEXIONS)** pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques (lot 1) et pour la valorisation des matières organiques (lot 2) pour la période du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2026;

ATTENDU QUE cette résolution indique erronément que le montant de chacun des lots sera indexé annuellement pour les deuxième et troisième années du contrat;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la résolution **2023-09-486** afin de régulariser la situation.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et résolu de modifier la résolution **2023-09-486** adoptée à la séance ordinaire du 19 septembre 2023, en remplaçant le texte du dispositif par le suivant :

« Lot 1 : au montant annuel de **3 854 571,99 \$ taxes incluses**;

Lot 2 : au montant annuel de **2 279 782,61 \$ taxes incluses.** »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-234

MODIFICATION À LA SIGNALISATION ROUTIÈRE
63^E AVENUE OUEST

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et résolu d'approuver la modification suivante à la signalisation routière et d'autoriser le **Service des travaux publics** à procéder à la mise en place, s'il y a lieu, de la signalisation appropriée, savoir :

AJOUT DE ZONES « STATIONNEMENT INTERDIT »

63^e Avenue Ouest (Croquis 2025-21)

- Du côté nord de la rue, à partir du boulevard du Curé-Labelle sur une distance de 15 mètres;
- Du côté sud de la rue, entre le boulevard du Curé-Labelle et la 64^e Avenue Ouest.

QUE ce croquis soit joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-235

MODIFICATION DE CONTRAT
DOSSIER SA2020-052 P
COLLECTE, TRANSPORT ET FOURNITURE DE BACS
ET DE CONTENEURS DE RÉCUPÉRATION POUR
LA GESTION DES MATIÈRES RECYCLABLES
ANNÉE 2024-2025

ATTENDU QUE par sa résolution **2024-01-045**, adoptée le 23 janvier 2024, le conseil renouvelait le contrat de la compagnie **ENTREPRISE SANITAIRE F.A. LTÉE (ENVIRO CONNEXIONS)** pour la collecte, le transport et la fourniture de bacs et de conteneurs de récupération pour la gestion des matières recyclables pour la période du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025;

ATTENDU QUE suite à l'octroi du contrat, plusieurs demandes de réparation et de livraison de bacs roulants ont été adressées à la Ville.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et résolu d'autoriser une dépense additionnelle de **52 913,21 \$ taxes incluses**, dans le cadre du contrat **SA2020-052 P** pour la collecte, le transport, la fourniture de bacs et de conteneurs de récupération pour la gestion des matières recyclables pour la période 2024-2025, de modifier le contrat en conséquence et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire **02.452.10.446**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-236

MODIFICATION DE CONTRAT
DOSSIER SG2023-033 P
DIVERS BÂTIMENTS
TRAVAUX DE RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et résolu d'accepter les **directives de changement n^{os} 84 à 103**, au montant total de **158 531,89 \$ taxes incluses**, préparés par la firme **L'ÉCUYER LEFAIVRE ARCHITECTES INC.** dans le cadre du projet de rénovation et agrandissement de divers bâtiments municipaux, payable à l'entreprise **CONSTRUCTION LARCO INC.**, de modifier le contrat en conséquence et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1672.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-237

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2025-035-PDS
CENTRE GUY-FRIGON
MISE AUX NORMES DU SYSTÈME CVCA – INGÉNIERIE
PRÉPARATION DES PLANS & DEVIS ET SURVEILLANCE

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la firme **GROUPE CARBONIC INC.** pour la préparation des plans et devis préliminaires et définitifs ainsi que la surveillance des travaux dans le cadre du projet de mise aux normes du système CVCA au centre Guy-Frigon, au montant de **93 244,73 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1699, le tout, conditionnellement à son approbation conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-238

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2025-014 P
TRAVAUX DE PAVAGE
ANNÉE 2025-2026

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **PAVAGE CHARTRAND INC.** pour les travaux de pavage, pour la période du 1er mai 2025 au 30 avril 2026, au montant de **216 615,20 \$ taxes incluses**, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.322.00.521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-239

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SG2025-015 P
ACQUISITION ET INSTALLATION
DE NOUVEAUX COMPTEURS D'EAU

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **LABRECQUE LANGLOIS INC. (COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC)** pour le projet d'acquisition et d'installation de nouveaux compteurs d'eau, en lien avec la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du MAMH, au montant de **771 934,08 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1695.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-240

ACCEPTATION DE SOUMISSIONS
DOSSIER SA2025-004 P
ENTRETIEN ET COUPE DE GAZON DANS LES PARCS, ESPACES
VERTS, ÎLOTS, TERRE-PLEINS ET PASSAGES PIÉTONS –
ANNÉE 2025

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et résolu d'accepter les plus basses soumissions conformes des compagnies suivantes, pour l'entretien et la coupe de gazon dans les parcs, les espaces verts, les îlots, les terre-pleins et les passages piétons, pour la période du 15 avril au 15 novembre 2025, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans :

- **VERT TOUT COURT INC.** pour le lot 1, au montant de **44 365,34 \$ taxes incluses**;
- **BELLE VERDURE 1996 INC.** pour le lot 2, au montant de **45 231,68 \$ taxes incluses**;
- **9113-7752 QUÉBEC INC. (Inter-Pavé)** pour le lot 3, au montant de **86 716,46 \$ taxes incluses**.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.746.00.541.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2025-04-241

**MODIFICATION À LA POLITIQUE DE GESTION DE
LA RÉMUNÉRATION DES EMPLOIS NON SYNDIQUÉS**

ATTENDU QU'il est opportun de modifier la *Politique de gestion de la rémunération des emplois non syndiqués* dans le but, notamment, de favoriser l'attraction et la rétention des candidats.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et résolu d'adopter la ***Politique de gestion de la rémunération des emplois non syndiqués*** mise à jour en date du 15 avril 2025, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

PAROLE AU CONSEIL

RÉSOLUTION...
2025-04-242

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Michèle Murray et résolu que la séance soit levée à 21 h 41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) *Liza Poulin*

MAIRESSE

(S) *Patrick St-Amour*

GREFFIER